

Extrait du Vivre les paysages | CD54

<https://www.vivrelespaysages.cg54.fr/les-paysages-et-l-agriculture,169.html>

Les paysages et l'agriculture

- Fondements des paysages -

Date de mise en ligne : mercredi 26 juin 2013

Vivre les paysages | CD54

[sommaire]

Atlas des paysages de Meurthe-et-Moselle
Conseil général de Meurthe-et-Moselle / Agence Folléo-Gautier / Avril 2011



Les paysages agricoles Un département très rural, entre openfield et polyculture-élevage

(source : IFEN Corine Land Cover 2006/ IGN BD Topo - BD Alt)



© Agence Folléo-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Les paysages et l'agriculture

Un département couvert à 53 % par les espaces



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Les caractéristiques liées à l'openfield (l'exemple de Royaumeix, Woëvre)

« Il est facile d'évoquer ces villages lorrains aux maisons accolées le long d'une large rue (encombrée d'ailleurs de chariots et de fumiers), ces campagnes nues où les champs rubanés n'arrivent pas encore à échapper aux contraintes collectives, ces bois aux contours géométriques soulignés par une lisière. Nulle part en France la ténacité des vieilles habitudes communautaires, si puissantes jadis, ne s'est mieux manifestée. » Jean Nicod, Problèmes de structure agraire en Lorraine (1951), à propos de l'openfield lorrain.

De façon générale, les paysages agricoles du département apparaissent généreusement ouverts, offrant des étendues cultivées de belle ampleur : traditionnellement, c'est en effet le système de l'openfield ("champ ouvert") qui domine sur les plaines et plateaux cultivés. Il résultait d'une utilisation très réglementée du sol avec une discipline communautaire stricte : assolement obligatoire, vendange et fauchaison réglementées, et surtout pratique de la vaine pâture qui consistait à laisser les troupeaux circuler librement sur les terres en jachère, d'où l'absence de haies clôturant les champs. Ce système perdurera jusque dans les années 1950 et marque encore aujourd'hui fortement les paysages agricoles : pas de bocage (avec des parcelles séparées par des haies), habitat soigneusement groupé et économe de l'espace, pâtures sur les hauts de coteaux ou dans les fonds, vergers et vignobles sur les pentes, forêts sur les sols les plus ingrats, et cultures partout ailleurs, dès que les sols sont favorables, dessinant un manteau d'Arlequin composé de longues parcelles en rubans, hérité des partages successifs.

Que ce soit pour le plateau de Haye ou le plateau du Pays Haut, le développement de la production laitière s'est traduit par la mise en place d'un système à auréoles dont on retrouve encore la présence, même s'il s'est plus simplifié qu'ailleurs. Ceci permet de garder encore des éléments de ceinture verte.

Des paysages agricoles doux en « fondu-enchaîné »

sur les plateaux et dans les plaines

Comparaison des transitions agricoles

Transition douce en « fondu-enchaîné » des ondulations des plateaux et plaines :



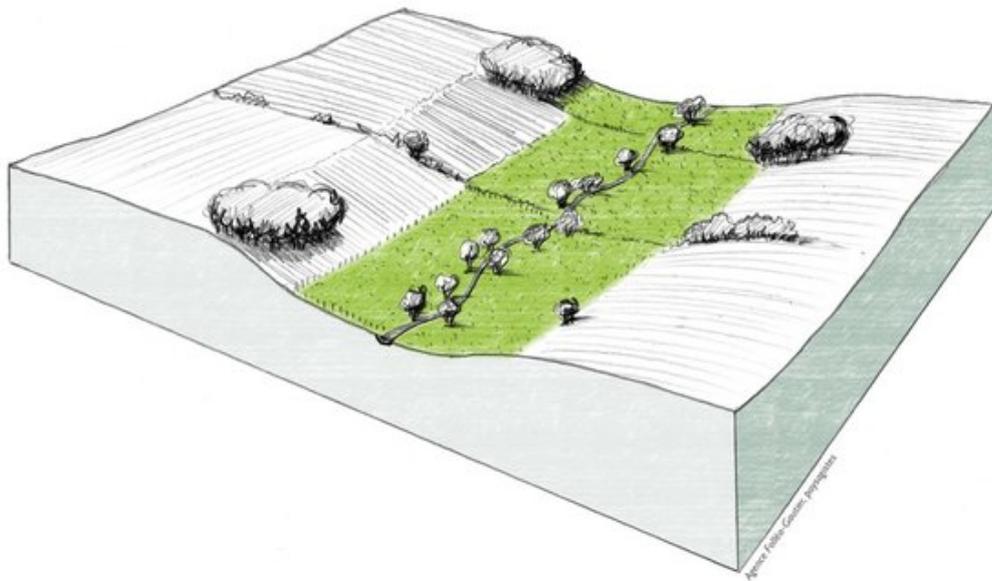
© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Paysage en fondu-enchaîné : un passage tout en douceur des parcelles labourées installées sur les plis du relief vers les prairies nichées dans les creux des vallées, Laneuveville-aux-Bois



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

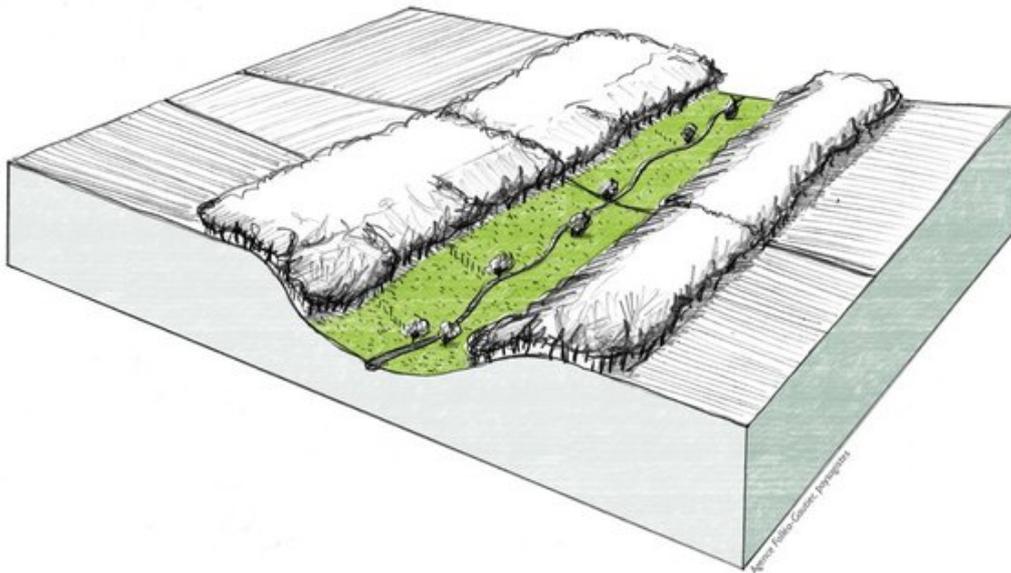
Les pâtures s'installent le plus souvent dans les fonds, et accueillent une végétation arborée plus abondante que dans les secteurs cultivés, Mont-sur-Meurthe



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Les douces ondulations du Plateau lorrain : des transitions douces en fondu-enchaîné entre les prairies et les cultures

Transition franche pour les vallées encaissées des plateaux :



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Les vallées encaissées des plateaux calcaires (Pays-Haut, Haye) : des transitions nettes



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

L'entaille de la vallée de la Chiers dans son écrin boisé sur le plateau du Pays-Haut



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Paysage de fond de vallée cadré par les coteaux boisés dans la vallée de la Chiers

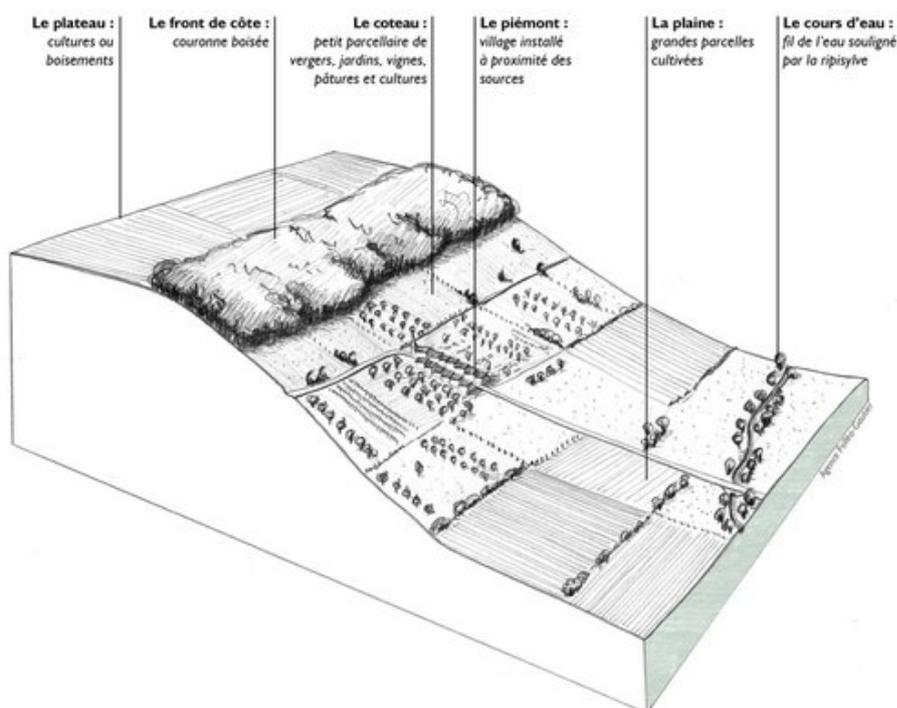
L'intensification récente des pratiques agricoles favorise la mise en culture des terres qui sont drainées et amendées afin d'en améliorer la productivité. Toutefois, pâtures et prairies subsistent encore, notamment dans le Lunévillois, occupant les secteurs plus humides où les terres lourdes sont moins faciles à travailler. Il en résulte des paysages originaux, doux, en « fondu-enchaîné », où alternent dans une même continuité les cultures et les pâtures, avec les céréales sur les « bosses » et les prairies dans les « creux ».

Les prairies et pâtures d'élevage naissent ainsi dans le paysage à la faveur d'un simple pli du relief. Elles restent présentes partout sur le territoire, même au milieu des grandes cultures du Pays-Haut. Ces herbages, avec les troupeaux qui les entretiennent et les structures végétales qui les accompagnent, créent une précieuse diversité paysagère qui rompt la monotonie des vastes espaces voués aux céréales. Leur vert permanent tranche avec les variations des couleurs des cultures : jaune vif des colzas au printemps, vert - jaune des jeunes pousses au printemps, vert tendre des jeunes pousses en hiver, blond-doré des blés murs au début de l'été, brun rouge ou mauve des terres fraîchement labourées. La présence de troupeaux contribue par ailleurs à l'animation des

paysages.

Quant aux prés-vergers, entretenus par des troupeaux de bovins ou d'ovins, s'ils sont moins présents que dans le passé, ils se maintiennent aux abords des villages ruraux. Ils contribuent à la douceur des paysages agricoles, ménageant une transition élégante et confortable entre grandes cultures ouvertes et bâti compact, constituant un écrin arboré protecteur aux villages, offrant des espaces de proximité attractifs aujourd'hui pour des usages de détente.

Des paysages de vallées et de versants remarquables



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Les paysages composés des côtes



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

La Côte d'Eulmont, butte-témoin des Côtes de Moselle (Eulmont)



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Belle séquence paysagère de coteaux dans la vallée de la Moselle dessinant un tableau de campagne jardinée : couronne boisée, pâtures piqués de fruitiers, haies, arbres isolés (Pagny-sur-Moselle)



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

La butte de Mousson



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Paysage de campagne jardinée dans la vallée du Madon



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Occupation étagée du sol : forêt sur la crête, élevage dans les fonds humides et cultures sur les coteaux. La suppression des structures végétales entraîne une simplification du paysage (Côte de Moselle, vers Crépey)

Les reliefs nerveux des côtes de Moselle et de Meuse, prolongés par les courbes vives des collines que forment les buttes-témoins, offrent des panoramas de versants particulièrement bien perceptibles, composant les horizons remarquables du département. On y lit plus clairement qu'ailleurs l'organisation précise du paysage imposée par les pentes :

- les crêtes couronnées de boisements,
- les pentes cultivées, celles de Toul par endroits peignées par les rangs de vigne,
- les villages des côtes généralement en piémont, cernés par leur écrin d'arbres fruitiers, les villages des collines parfois perchés, comme Lucey, Bruley, Mont-le-Vignoble, Eulmont, Viterne, Millery, ...
- la plaine ouverte, cultivée,
- les fonds occupés par les pâtures et prairies de fauche, davantage arborés.



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

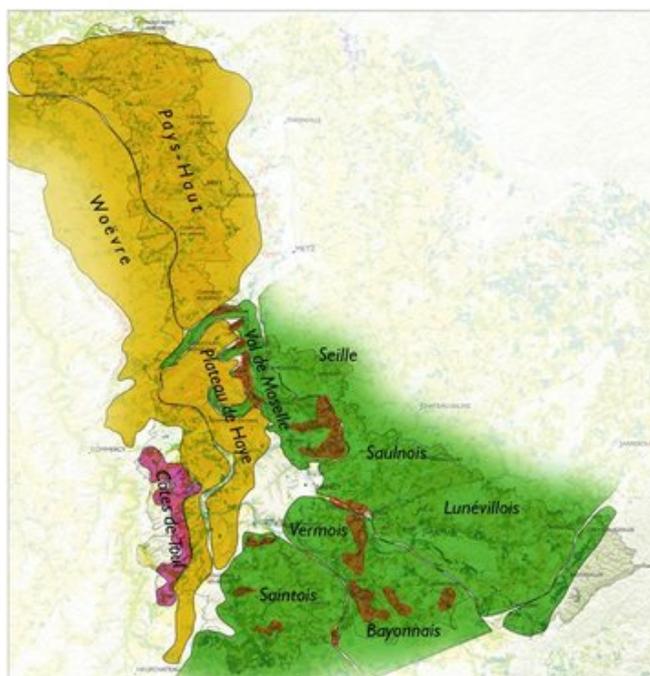
La colline de Sion-Vaudémont

Ces paysages très visibles, sensibles, familiers, d'échelle humaine, soigneusement composés, composent les vitrines les plus valorisantes des paysages ruraux du département.

Les quatre grands types de paysages agricoles

Les grands types de paysages agricoles

-  Les paysages agricoles ouverts où dominent les grandes cultures en openfield : Pays-Haut, Woèvre et Haye
-  Les paysages agricoles de polyculture-élevage où les prairies sont encore présentes : Lunévillois, Saulnois, Seille, Vermois, Bayonnais, Saintois, Val de Moselle, ...
-  Les paysages agricoles de vignoble des Côtes de Toul
-  Les paysages agricoles de vergers (vergers familiaux ou de production) : Bayonnais, Vermois, Saintois, Val de Moselle



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Carte schématique des grands types de paysages agricoles du département

En Meurthe-et-Moselle, le système mixte de polyculture-élevage reste le plus courant et subsiste malgré un accroissement important de la céréaliculture : la polyculture-élevage concerne ainsi une structure agricole sur trois et couvre 42 % de la Surface Agricole Utile (*sources : INSEE, Écoscopie de la Meurthe-et-Moselle, 2008*). Les variations autour de cette dominante sont moins liées aux contraintes du milieu qu'aux politiques agricoles (PAC - Politique Agricole Commune européenne). L'agriculture du département reste en effet fortement dépendante des aides européennes, qui évoluent constamment. A l'heure actuelle, des tendances permettent de distinguer différents types de paysages agricoles :

- les paysages de polyculture-élevage dans le sud du département, avec une présence encore importante de l'élevage laitier dans le Lunévillois,
- une reconversion des exploitations agricoles vers les grandes cultures, notamment sur les plateaux du Pays-Haut et de Haye,
- un renouveau de l'arboriculture dans le Bayonnais,
- les paysages viticoles des Côtes de Toul.

Une polyculture-élevage encore bien présente dans le sud du département



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Paysage agricole du Saintois : cultures, prairies et présence de structures arborées (haies, ripisylves arbres isolés, ...)



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Pâtures dans le fond de la vallée de la Moselle vers Flavigny-sur-Moselle

La partie sud du département reste marquée par la polyculture-élevage. Cette portion du Plateau lorrain (Lunévillois, Saintois, Vermois et d'une partie du Saulnois) représente à elle seule près de la moitié de la surface agricole utile (SAU) départementale. Les sols assez argileux et lourds laissent de nombreuses prairies dans les fonds humides, alors que les surfaces mieux drainées sont cultivées. L'ensemble s'enchaîne sans heurts, de façon douce,

composant des paysages ouverts riches de diversité, grâce notamment aux pâtures qui soulignent les fonds et accueillent plus facilement les arbres, isolés ou en haies, en ripisylves, ou en têtards. Ces structures végétales sont encore bien présentes bien que certains secteurs de grandes cultures tendent à se simplifier : les premiers remembrements ont contribué à la disparition de nombreux arbres mais par la suite des replantations ont été réalisées avec les travaux connexes. La diversité de cultures et la présence d'une trame végétale est nécessaire au maintien d'une certaine biodiversité.

Une agriculture essentiellement tournée vers les grandes cultures céréalières sur les plateaux du Pays Haut et de Haye : des paysages ouverts et amples



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Grandes cultures céréalières sur le plateau de Haye (Sexey-les-Bois)



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Paysage ouvert de grandes cultures sur le plateau du Pays-Haut (Villers-le-Rond)



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Bien que les grandes cultures dominent, l'élevage reste encore présent dans les paysages du Pays-Haut (Petit-Xivry)

Sur les plateaux du Pays-Haut et de Haye, qui représentent environ 32% de la SAU du département, l'agriculture dessine des paysages amples et très ouverts, avec peu de structures végétales arborées. Les grandes cultures dominent, gérées par des exploitations agricoles importantes. Les sols moins cultivables du plateau de Haye conservent de vastes étendues de forêts. Dans la plaine de la Woëvre, qui couvre 10 % de la SAU du département, les sols argileux et lourds sont essentiellement exploités par des cultures fourragères. La surface moyenne des exploitations y est la plus importante du département, dépassant souvent les 100 ha, ce qui se traduit par des paysages relativement simplifiés, aux échelles dilatées du fait des parcelles plus vastes (source : INSEE, *Écoscopie de la Meurthe-et-Moselle*, 2008).

Un certain renouveau de l'arboriculture

Paysage des vergers récents de production : les arbres basses-tiges forment une masse compacte et régulière



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Vergers récents de production : les arbres basses-tiges forment une masse compacte



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Verges de production dans le Saintois (Gerbécourt-et- Haplemont)



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Vergers de production sur le rebord du plateau de Haye (Dieulouard)

Vergers traditionnels : arbres hautes-tiges le plus souvent parsemés dans un pré pâturé



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Vergers traditionnels : les mirabelliers matures sont parsemés dans un pré pâturé



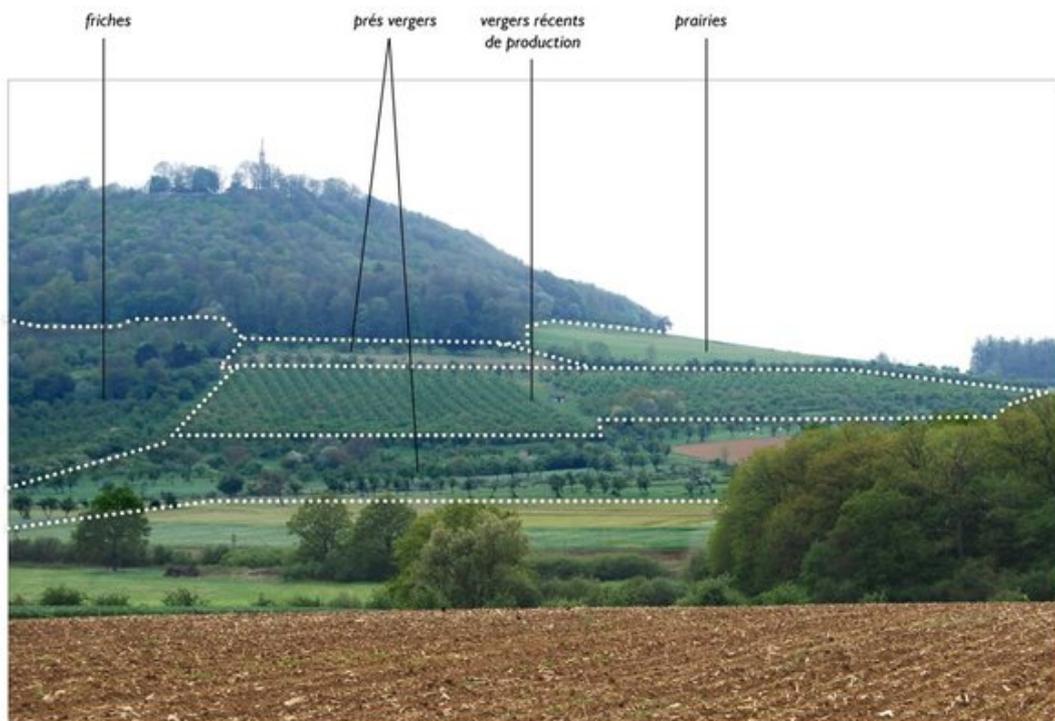
© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Vergers pâturés dans le Pays-Haut (Saint-Julien-lès-Gorze)



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Ligne d'arbres fruitiers entre deux champs cultivés, un vestige des paysages traditionnels d'openfield (Landécourt)



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Vergers récents de production et vergers traditionnels dessinent des paysages distincts (un exemple sur les pentes de la colline de Sion-Vaudémont)

Les vergers de mirabelliers, qui illuminent les coteaux de leur floraison blanche au printemps, sont emblématiques de la Lorraine. La production régionale représente 61 % de la production nationale (*Source : Statistique Agricole Annuelle 2010*). Ils dessinent aujourd'hui deux types de paysages :

- les prés-vergers et les vergers familiaux forment de précieuses ceintures vertes autour des villages. Ils sont aujourd'hui vieillissants, parfois encore exploités en prés-vergers. Les vieux arbres apparaissent alors épars dans les prés, composant les paysages charmants caractéristiques des côtes lorraines ;
- les vergers récents de production sont essentiellement plantés dans le Bayonnais, dans le Saintois, dans le Tulois et dans le Grand Couronné. Ils font l'objet de nouveaux modes de cultures : utilisation de nouveaux clones, écorce lisse sur les jeunes arbres, culture en demi-tige permettant la récolte mécanique, alignements serrés des arbres.. Ils font l'objet de nouveaux modes de cultures : utilisation de nouveaux clones, à l'écorce lisse, culture en basse tige afin de faciliter la récolte, alignements serrés des arbres, abandon du système de prés-vergers. Ces vergers apparaissent ainsi plus compacts dans le paysage, formant des masses uniformes, la silhouette individualisée des arbres n'étant plus perceptible.

La viticulture des Côtes de Toul



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Après une phase de disparition, les vignes connaissent un timide mais précieux développement sur les Côtes de Toul (Saint-Maurice)

Les parcelles de vignes « peignées » et soignées qui parsèment les Côtes de Toul (correspondant à une partie des Côtes de Meuse) composent des paysages d'une grande originalité, unique à l'échelle départementale. Si la vigne est rare aujourd'hui en Meurthe-et-Moselle, elle était présente sur presque tous les coteaux au Moyen-Age : le vignoble s'y est développé sous l'impulsion des Ducs de Lorraine et des Evêques de Toul, pour atteindre près de 6 000 hectares en 1865, avant qu'il ne soit fragilisé par l'industrialisation et l'exode rural, puis décimé par le phylloxéra au début du XXe siècle.

Les vergers le remplacent alors, ne laissant qu'un vignoble relictuel sur les Côtes de Toul (31 ha de vignes en 1951) et quelques rangées de vignes dispersées autour des villages. Après cette période de crise, de nombreuses vignes sont replantées et les viticulteurs s'orientent vers une production de qualité dans les années 1980. Leurs efforts sont récompensés avec l'obtention de l'AOC « Côtes de Toul » en 1998, qui concerne 168 ha de vignes répartis sur une trentaine d'exploitations et sur huit villages : Lucey, Bruley, Pagny-derrière-Barine, Domgermain, Charmes la Côte, Mont-le-Vignoble, Blénod-les-Toul et Bulligny.

Les fruits des vignes et des vergers de Meurthe-et-Moselle nous invitent à [Goûter les Paysages](#) !